



« QUAND UNE PAUSE S'IMPOSE... »

Et permet d'éviter une évacion...

Le mercredi 24 Août 2022 aux alentours de 16heures 20, un équipage du PREJ de POISSY en attente gardée composé de quatre agents, de journée à la cour d'appel de Versailles ont pu éviter une évacion d'une personne détenue, grâce notamment au professionnalisme de l'une de nos AGENTES du PREJ.

Déroulement de la journée :

Deux personnes détenues à présenter au matin, manque de chance le tribunal prend énormément de retard et décide de présenter les deux détenus en début d'après-midi.

Résultat des courses, une matinée longue à devoir gérer et expliquer à ces pensionnaires que la juridiction avait une surcharge de travail.

Même pas peur, on continue à enchaîner avec la troisième personne détenue, déposée par un autre équipage, à présenter l'après-midi, au final trois personnes détenues à présenter, les deux prévues au matin s'enchaînent rapidement, l'équipage peut alors souffler un peu.

Une agente avec l'autorisation de sa cheffe d'escorte sort prendre un café à l'extérieur des attentes gardées, à quelques mètres de l'accès au dépôt de l'attente gardée.

A son retour, elle aperçoit un individu errant sur le toit, sachant qu'il n'y a eu aucune consigne de travaux, émise par la cour d'appel, cette dernière se rapproche et reconnaît la personne détenue en charge.

Elle effectue à plusieurs reprises des sommations, afin qu'il descende, ce qu'il fait, arrivé à sa hauteur, elle tente de le bloquer contre la grille de l'entrée du dépôt, ce dernier se débat et la plaque au sol, commence à courir en direction de la sortie.

LOIN DE CONNAITRE NOTRE MOMONE REGIONAL

Cette dernière se lève aussitôt, appelle du renfort, interpelle l'agent de sécurité, afin de ne pas laisser le détenu sortir de la cour d'appel, ce qu'il a tenté de faire.

Le détenu se débat, assainie un coup de poing au visage de l'agent de sécurité, notre Momone arrive par derrière, le ramène au sol et le plaque, rejoint par deux collègues, ils procèdent au menottage de ce dernier, et la ramène directement dans les geôles.

La police nationale alertée, arrive sur place rapidement, ainsi que du renfort des agents du PREJ de POISSY, le procureur de permanence sur place au moment des faits.

Après vérification de la geôle que ce dernier occupait, ce dernier avait dévissé la plaque de plexiglass, enfermant une fenêtre de désenfumage manuelle et a pris soin de remettre les choses à leurs places durant sa sortie.

FO JUSTICE n'a cessé de dénoncer durant le CHSCTD-78, la vétusté du dépôt malgré que des travaux de rafraichissement aient été réalisés.

FO JUSTICE n'a cessé de dénoncer le manque de moyen matériel et humain des PREJ d'IDF

FO JUSTICE demande à ce que les travaux d'aménagement du dépôt de la cour d'appel, soient maintenus, tels qui nous ont été présenté depuis bientôt trois ans. Nous n'en sommes pas à la première d'évacion évitée à la C.A de Versailles.

FO JUSTICE tient à souligner le professionnalisme remarquable de nos collègues du PREJ de POISSY.

FO JUSTICE demande à ce que les agents soient récompensés à la hauteur de leur professionnalisme.

BRAVO MOMONE

Adresse du Bureau local : 3 avenue de la Division Leclerc
94260 Fresnes

Mail : dispparis@fojustice.fr

Tel : 0187367509

SLP **FO Justice** DISP PARIS

Le : 24/08/2022

